



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10
Date de convocation 04/10/2022

Séance du 10 octobre 2022
Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT – Maire

Membres présents :

Didier GIRARD –Daniel KOCH –David HACKEL – Stéphane GIO – Muriel GIES –Mélissa STROHM – Aurore RUFFENACH – Marie-Jeanne BECKER – Patricia MARCHAL

Membres absents excusés : Denis BOUR

Secrétaire de séance : Daniel KOCH

N° 2022D1010-01

Objet : Décision modificative 02/2022.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que pour procéder au remboursement des loyers de différents locataires, il convient d'opérer une décision modificative de la façon suivante :

- compte 673 (chapitre 67) +1000 €
- compte 6063 (chapitre 011) -1000 €



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après délibération, le Conseil Municipal, a adopté à l'unanimité cette opération d'écriture budgétaire.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME
EMIS ET RENDU EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION A LA SOUS-PREFECTURE
Le 20 octobre 2022
A Haselbourg, le 10 octobre 2022
Le Maire,
Didier CABAILLOT



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10
Date de convocation 04/10/2022

Séance du 10 octobre 2022
Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT – Maire

Membres présents :

Didier GIRARD –Daniel KOCH –David HACKEL – Stéphane GIO – Muriel GIES –Mélissa STROHM – Aurore RUFFENACH – Marie-Jeanne BECKER – Patricia MARCHAL

Membres absents excusés : Denis BOUR

Secrétaire de séance : Daniel KOCH

N° 2022D1010-02

Objet : Décision modificative 03/2022.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que pour participer au financement des travaux de l'Association des Arboriculteurs de Haselbourg, il convient d'opérer une décision modificative de la façon suivante :

- compte 65748 (chapitre 65) + 1000 €
- compte 6063 (chapitre 011) - 1000 €



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après délibération, le Conseil Municipal, a adopté à l'unanimité cette opération d'écriture budgétaire.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME
EMIS ET RENDU EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION A LA SOUS-PREFECTURE
Le 20 octobre 2022
A Haselbourg, le 10 octobre 2022
Le Maire,
Didier CABAILLOT